



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département de la Manche
 Commune de **POILLEY sur le Homme - 50220**

**COMPTE-RENDU
 des DELIBERATIONS
 du CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE du mardi 7 septembre 2021

Nombre de conseillers
 en exercice : **15**

Date de convocation :
 31 août 2021
Date d'affichage :
 31 août 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 7 septembre à 20h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Pierre-Michel VIEL, Maire.

Membres présents : 12 > VIEL Pierre-Michel, VALLET Sylvie, GAZEAU Chantal, BOURGEOIS Ericka, DUVAL Sarah, FARROUULT Yvon, GUESNON Magalie, PAUTRET Hervé, JOUIN Stéphane, BOSSARD David, DECOENE Bernard, JACQUETTE Romain

Membres représentés : 3 > Sébastien GUESDON (pouvoir à Sylvie VALLET), André SAVONA (pouvoir à Hervé PAUTRET), Philippe DATIN (pouvoir à Pierre-Michel VIEL)

Secrétaire : GAZEAU Chantal

Le compte-rendu de la réunion précédente, reçu par tous les conseillers municipaux, n'appelant aucun commentaire, est adopté.

Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP (délib 2021-32)

Par décret n° 2018-689 du 1^{er} août 2018, l'ensemble des collectivités doit désormais offrir la possibilité de paiement en ligne via le service « PAYFIP », permettant aux usagers de payer leurs factures sur internet.

Pour mettre en place ce nouveau moyen de paiement, il convient d'autoriser M. le Maire à signer le formulaire et la convention d'adhésion au service.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'adhésion entre la commune de Poilley et la Direction Générale des Finances Publiques ainsi que le formulaire d'adhésion à PAYFIP pour les titres exécutoires et les Rôles.**

Convention OPAH : autorisation de signature (délib 2021-33)

M. le Maire rappelle que le conseil municipal dans sa séance du 8 décembre 2020 a décidé d'apporter une subvention au titre de la lutte contre la vacance, de l'adaptation des logements au vieillissement et de la lutte contre la précarité énergétique. Cette la subvention a été votée pour la somme de **500 € (cinq cents euros)**, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité fixées par la communauté d'agglomération dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

M. le Maire indique qu'il convient maintenant de l'autoriser à signer les conventions financières avec les demandeurs qui répondraient aux critères de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie suivant les termes précités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE d'autoriser M. le Maire Pierre-Michel VIEL à signer les conventions financières dans le cadre de l'OPAH.**

GRDF Redevance d'occupation du Domaine Public 2021 (délib 2021-34)

M. le Maire rappelle au conseil municipal la présence sur la commune d'un réseau de distribution de gaz d'une longueur de 8 336 m.

A ce titre et dans le cadre d'un contrat de concession, GRDF verse à la commune une redevance annuelle pour occupation du domaine public. Pour 2021, cette redevance s'élève à la somme de 497.53 euros.

Pour procéder au versement de cette somme une délibération du conseil municipal est indispensable.

Il faudra se renseigner sur le reversement au SDEM dans le cadre du contrat pour l'entretien des réseaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-DECIDE de donner son accord pour percevoir cette somme de 497.53 euros pour 2021.

Questions diverses :

- Changement chaudières - Estimation du coût et plan de financement prévisionnel (prix des chaudières max école et mairie, recette subvention 50%)

La subvention a été demandée au titre de la DETR ou de la DSIL. L'arrêté préfectoral est attendu avant la fin de l'année.

- Tableau de synthèse CLECT giratoires
Reversement sans changements.

- Le changement des colonnes PAV

Les conteneurs seront changés sur Lentille car ils ne sont plus étanches. Il faudra trouver un nouveau point d'installation.

- Négociation contrat GROUPAMA (tondeuse au tiers) + nouveau contrat assurance auto-mission collaborateurs
L'assurance de la tondeuse est passée au tiers. Le contrat Villassur a de meilleures garanties juridiques sans augmentation.

- Remerciement associations pour subventions
Le club du 3^{ème} âge et l'APAEIA remercie la commune pour leur subvention.

- Le point sur la rentrée scolaire

68 au total sur 3 classes à Poilley et 202 élèves sur le RPI. Satisfaction de tous pour les peintures de l'école.

La garderie est maintenant dans le bâtiment de la restauration scolaire. Il faudra améliorer l'éclairage pour y accéder.

Un arrêt de car pour le transport scolaire des collégiens a été ouvert à la rentrée à La Faucherie.

La séance est terminée à 21h30.

Le Maire : Pierre-Michel VIEL

La secrétaire de séance : Chantal GAZEAU

<i>Pierre-Michel VIEL</i>	<i>Sylvie VALLET</i>	<i>Chantal GAZEAU</i>	<i>André SAVONA Pouvoir à H. PAUTRET</i>
<i>Ericka BOURGEOIS</i>	<i>David BOSSARD</i>	<i>Philippe DATIN Pouvoir à P-M. VIEL</i>	<i>Bernard DECOENE</i>
<i>Sarah DUVAL</i>	<i>Yvon FAROUAULT</i>	<i>Sébastien GUESDON Pouvoir à S. VALLET</i>	<i>Magalie GUESNON</i>
<i>Romain JACQUETTE</i>	<i>Stéphane JOUIN</i>	<i>Hervé PAUTRET</i>	